

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Pour le semestre clos le 30 juin 2026

États financiers intermédiaires

(non audité)



LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited, gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle auditée au 31 décembre 2026.

Table des matières

États financiers intermédiaires

États intermédiaires de la situation financière	1
États intermédiaires du résultat global	2
États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie	5
Annexe intermédiaire du portefeuille	6
Notes annexes	8

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	11 434 991 \$	4 067 810 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	384 643	103 074
Montant à recevoir du gestionnaire	18 671	13 331
Dividendes à recevoir	14 077	6 223
Souscriptions à recevoir	29 401	2 500
Total de l'actif	11 881 783 \$	4 192 938 \$
Passif		
Charges à payer	8 869 \$	11 622 \$
Distributions à payer	—	5 675
Total du passif	8 869 \$	17 297 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 872 914 \$	4 175 641 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	416 441 \$	31 845 \$
Série F	9 109 874	1 953 875
Série O	2 346 599	2 189 921
Total de l'actif net	11 872 914 \$	4 175 641 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	27 426	2 427
Série F	593 257	148 049
Série O	152 572	166 428
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	15,18 \$	13,12 \$
Série F	15,36	13,20
Série O	15,38	13,16
 *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	 10 025 606 \$	 3 494 857 \$

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Produits		
Revenu de dividendes	53 278 \$	771 \$
Autres revenus	341	–
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	(74 500)	–
Profit net (perte nette) de change réalisé	(5)	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	31	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	858 853	11 082
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	837 998 \$	11 853 \$
Charges		
Frais de gestion	26 713 \$	21 \$
Coûts de transaction	22 421	1 555
Frais de dépôt	9 650	4
Frais de garde	7 617	1
Frais d'administration du Fonds	3 267	1
Frais juridiques	634	–
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	598	1
Charge liée aux droits réglementaires	512	–
Frais liés au comité d'examen indépendant	199	–
Honoraires d'audit	198	1
Charges diverses	(1)	–
Total des charges d'exploitation	71 808 \$	1 584 \$
Remboursement des charges	(18 671) \$	– \$
Total des charges d'exploitation nettes	53 137 \$	1 584 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	784 861 \$	10 269 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	10 781 \$	96 \$
Série F	413 076	1 457
Série O	361 004	8 716
Variation du total de l'actif net	784 861 \$	10 269 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,82 \$	0,10 \$
Série F	1,14	0,10
Série O	2,32	0,10

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	4 175 641 \$	– \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	784 861	10 269
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(173)	–
Total des distributions	(173) \$	– \$

Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	406 915 \$	10 000 \$
Série F	7 656 355	150 000
Série O	4 927	885 400
Produit total	8 068 197 \$	1 045 400 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(33 100)	–
Série F	(913 432)	–
Série O	(209 253)	–
Coût total	(1 155 785) \$	– \$
Distributions réinvesties		
Série A	11	–
Série F	162	–
Série O	–	–
Total des réinvestissements	173 \$	– \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	7 697 273 \$	1 055 669 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	11 872 914 \$	1 055 669 \$

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	31 845 \$	– \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	10 781	96
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(11)	–
Total des distributions	(11) \$	– \$

Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	406 915	10 000
Coût des parts rachetées	(33 100)	–
Distributions réinvesties	11	–
Total des opérations sur les parts rachetables	373 826 \$	10 000 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	384 596 \$	10 096 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	416 441 \$	10 096 \$

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (suite)

Série F

	30 juin 2026	30 juin 2025
Pour les périodes closes les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	1 953 875 \$	– \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	413 076	1 457
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(162)	–
Total des distributions	(162) \$	– \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 656 355	150 000
Coût des parts rachetées	(913 432)	–
Distributions réinvesties	162	–
Total des opérations sur les parts rachetables	6 743 085 \$	150 000 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	7 155 999 \$	151 457 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	9 109 874 \$	151 457 \$

Série O

	30 juin 2026	30 juin 2025
Pour les périodes closes les		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	2 189 921 \$	– \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	361 004	8 716
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Total des distributions	– \$	– \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 927	885 400
Coût des parts rachetées	(209 253)	–
Total des opérations sur les parts rachetables	(204 326) \$	885 400 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	156 678 \$	894 116 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	2 346 599 \$	894 116 \$

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	784 861 \$	10 269 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5	—
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	74 500	—
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(836 432)	(9 527)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(31)	—
Achat de placements	(11 304 482)	(1 010 286)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	4 699 234	—
Dividendes à recevoir	(7 854)	(771)
Charges à payer	(2 753)	29
Montant à recevoir du gestionnaire	(5 340)	—
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(6 598 292) \$	(1 010 286) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(5 675) \$	— \$
Produit de l'émission de parts rachetables	8 041 296	1 045 400
Montants payés au rachat de parts rachetables	(1 155 785)	—
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	6 879 836 \$	1 045 400 \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	25	—
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	281 544	35 114
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	103 074	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	384 643 \$	35 114 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Dividendes reçus	45 424 \$	— \$

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (94,8 %)			
5N Plus Inc.	6 400	160 121 \$	280 192 \$
Apotex Health Corp.	4 245	101 880	137 029
ARIS Mining Corp.	6 029	125 714	127 513
Atco Ltd.	5 113	326 996	378 873
Athabasca Oil Corp.	33 034	295 510	337 607
Bird Construction Inc.	3 827	138 544	247 722
Calian Group Ltd.	2 256	169 978	190 655
Financière Canaccord	24 375	299 187	355 875
Chartwell Retirement Residences	12 376	253 588	276 604
Denison Mines Corp.	47 169	204 488	205 185
Dexterra Group Inc.	13 393	154 726	185 225
Discovery Silver Corp.	21 080	154 731	178 758
DPM Metals Inc.	3 558	146 996	163 881
Dream Industrial Real Estate	12 660	175 733	177 113
Electrovaya Inc.	15 588	172 664	232 417
Enerflex Ltd.	10 643	282 720	370 696
Exchange Income Corp.	2 756	253 976	364 646
Extendicare Inc.	5 264	167 511	184 608
Firan Technology Group Corp.	11 108	181 170	252 596
Fireweed Metals Corp.	52 668	193 216	183 285
G Mining Ventures Corp.	4 452	167 945	184 892
Global X 0-3 Month T-Bill ETF	11 717	586 893	586 143
Groupe Dynamite Inc.	2 602	132 173	139 311
Hammond Power Solutions Inc.	780	162 074	270 824
Headwater Exploration Inc.	28 358	304 649	335 475
Hemlo Mining Corp.	30 409	195 652	160 255
Highlander Silver Corp.	29 438	206 356	196 057
HudBay Minerals Inc.	6 021	171 943	201 643
Hydreight Technologies Inc., bons de souscription, 2028	3 600	—	—
Kraken Robotics	41 612	281 154	263 820
Kraken Robotics Inc., reçus de souscription	1 260	10 710	8 001
Linamar Corp.	1 831	163 886	184 144
Lumina Metals Corp.	14 103	173 906	144 274
MDA Space Ltd.	6 008	235 966	352 069
Methanex Corp.	1 996	160 567	130 758
NFI Group Inc.	10 938	198 861	260 543
Omai Gold Mines Corp.	94 228	164 426	208 244
Osisko Metals Inc.	131 620	165 598	235 600
Pecoy Copper Corp.	106 433	173 350	196 901
Peyto Exploration and Development Corp.	12 880	306 969	304 741
Pmet Resources Inc.	28 484	163 986	165 492
PrairieSky Royalty Ltd.	7 417	233 077	235 416
PRO Real Estate Investment	34 836	221 200	245 594
Savaria Corporation	6 199	174 360	183 738
Groupe Stingray Inc.	14 821	211 088	221 574
Tamarack Valley Energy	28 083	243 679	347 387
Tantalus Systems Holding Inc.	34 281	174 601	186 831
Tenaz Energy Corp.	2 344	147 102	108 410
Thesis Gold Silver Inc.	51 268	155 302	149 190
Volatus Aerospace Inc., bons de souscription, 2028	12 825	—	—

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité) (suite)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (94,8 %) (suite)			
Zedcor Inc.	36 870	200 190	212 003
Total		9 847 112 \$	11 249 810 \$
Fiducie de revenu (1,6 %)			
Granite Real Estate Investment Trust	1 933	178 494	185 181
Total		178 494 \$	185 181 \$
Total du portefeuille (96,4 %)		10 025 606 \$	11 434 991 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (3,2 %)			384 643
Autres actifs moins les passifs (0,4 %)			53 280
Actif net			11 872 914 \$

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 26 novembre 2025, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Le 26 juin 2025, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié.

L'objectif de placement du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Gestion de portefeuille Triasima inc. (le « gestionnaire de portefeuille »).

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 27 août 2026.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (suite)

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Comptabilisation et décomptabilisation (suite)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits réalisés sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie d'investissement à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque année et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Nouvelles normes comptables et modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,00 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

5. Émission et rachat de parts (suite)

Au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	2 427	2 427
Émission de parts rachetables	27 211	—
Rachat de parts rachetables	(2 213)	—
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	1	—
Parts en circulation, à la fin	27 426	2 427

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	148 049	148 049
Émission de parts rachetables	505 662	—
Rachat de parts rachetables	(60 465)	—
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	11	—
Parts en circulation, à la fin	593 257	148 049

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	166 428	166 428
Émission de parts rachetables	323	—
Rachat de parts rachetables	(14 179)	—
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	—	—
Parts en circulation, à la fin	152 572	166 428

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2026, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 2,2 % dans le Fonds (31 décembre 2025 – 5,4 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,80 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,80 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a versé 15 969 \$ (31 décembre 2025 – 4 781 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2026, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 10 367 \$ (31 décembre 2025 – 3 403 \$).

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	11 434 991 \$	– \$	– \$	11 434 991 \$
Total	11 434 991 \$	– \$	– \$	11 434 991 \$

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	4 067 810 \$	– \$	– \$	4 067 810 \$
Total	4 067 810 \$	– \$	– \$	4 067 810 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance assortis de notations.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 :

Au 30 juin 2026	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– \$	8 869 \$	– \$
Au 31 décembre 2025			
Exposition au risque de liquidité			
Distributions à payer	5 675 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	11 622	–

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

8. Gestion du risque (suite)

Risque de marché

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds n'avait aucun placement important en instruments de créance qui était exposé au risque de taux d'intérêt.

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2026, le Fonds n'était soumis à aucun risque de change important.

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2026, environ 96,3 % (31 décembre 2025 – 97,4 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2026, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 571 750 \$ (31 décembre 2025 – 203 391 \$).



Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander

3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

© Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited